

Dispositifs et structures au service des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers

NOM	Cadre	OÙ ?	COMMENT ?	POUR QUI ?	OBJECTIFS	MODALITÉS
Education Nationale						
Ateliers Relais	Circulaire du 19/02/2021 NOR : MENE2105909 C	Collège Jules Vallès (Puy-en-Velay) Collège du Monteil (Monistrol/Loire)	Demande proposée par le collège d'origine, affectation suite commission.	Élèves en rupture avec les règles de vie sociales et/ou scolaires	Favoriser la resocialisation et la rescolarisation	Un accueil temporaire
EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté)	Circulaire 2017-076 du 24/04/2017 NOR : MENE1711904C	Brioude	Orientation par la CDOEASD ou la CDAPH	Élèves en grande difficulté sociales avec difficultés scolaires graves et persistantes	Accompagnement pédagogique et éducatif Accéder à une formation diplômante.	Collège/lycée
SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté)	Circulaire 2015-176 du 28/10/2015 NOR : MENE1525057C	Brives-Charensac Le Chambon/Lignon Yssingeaux Monistrol	Orientation par la CDOEASD ou la CDAPH	Élèves avec difficultés scolaires graves et persistantes	Accéder à une formation diplômante.	Au sein du collège
ULIS 1^{er} et 2nd degré (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires)	Circulaire 2015-129 du 21/08/2015 NOR : MENE1504950		Orientation par la CDAPH	Les élèves bénéficiant du dispositif Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations	Un enseignement adapté dans un dispositif ouvert	Au sein des écoles et des collèges

	C			pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre au sein de la classe de référence, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements sur le dispositif.		
RASED	Circulaire 2014-107 du 18/08/2014 NOR : MENE1418316C		Après rédaction d'un PPRE et en concertation avec l' équipe pédagogique	Élèves présentant des difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation	Analyser les situations, apporter son expertise, exercer un rôle de personne ressource.	A l'école
Pôle ressource	Circulaire 2014-107 du 18/08/2014 NOR : MENE1418316C		Outil d'analyse des réponses apportées de l'école au pôle ressource	Analyse les situations les plus complexes (élèves en danger, risque de rupture, ...)	Apporter une réponse concertée. Accompagner les équipes pédagogiques à la gestion des situations complexes.	
EFIV (enfants de familles itinérantes et de voyageurs)	Circulaire 2012-142 du 02/10/2012 NOR : REDE1236611C		En lien avec l' équipe pédagogique	Élèves de familles itinérantes et de voyageurs	Faciliter et améliorer le parcours scolaire au sein des classes de référence.	A l'école
EANA (élèves allophones nouvellement arrivés)	Circulaire 2012-141 du 02/10/2012 NOR : REDE1236612C		En lien avec l' équipe pédagogique	Élèves allophones nouvellement arrivés	Faciliter et améliorer le parcours scolaire au sein des classes de référence	A l'école

APADHE (Aide Pédagogiques à Domicile à l'Hôpital à l'École)	Circulaire 2020-703 du 03/08/2020 NOR : MENE2020703C		Le directeur d'école, le chef d'établissement scolaire, la famille, ou toute autre personne concernée par la scolarité et la santé de l'élève saisit le coordonnateur de l'Apadhe.	Tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1er ou du 2d degré, lorsque, pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents, ainsi qu'en cas de maternité, sa scolarité risque d'être interrompue pour une période minimale de deux semaines consécutives (hors vacances scolaires) ou, pour les maladies évoluant sur une longue période, trois semaines discontinues.	Garantir à l'enfant ou l'adolescent empêché pour raison de santé la poursuite de sa scolarité, dans son lieu de vie, à domicile, à l'école ou en établissement de santé ; Limiter les ruptures dans les parcours de scolarisation des élèves ; Optimiser les liens entre la famille, l'élève, les professionnels de l'école et les acteurs du soin ; - Permettre à l'élève de bénéficier d'adaptations pédagogiques adaptées à ses besoins, hors Pap ; - Maintenir et faciliter le lien social de l'enfant avec sa classe, élèves comme adultes ; - Anticiper un retour de l'élève en classe dans les meilleures conditions au regard de ses besoins ; - Permettre un accompagnement pédagogique renforcé si nécessaire après son retour en classe en cas de reprise progressive.	Intervention des enseignants à domicile, à l'hôpital mais aussi au sein de l'établissement de référence
DAR Démarche d'autorégulation	Circulaire du 5-9-2024 NOR : TSSA2419673J	Collège Jules Vallès	Orientation par la CDAPH	Elèves porteurs de troubles neurodéveloppementaux	Développer des modalités de scolarisation et d'apprentissage adaptées aux élèves avec TND et pratiquer l'autorégulation au sein d'un établissement	Au sein du collège

Etablissements Médico-sociaux

DITEP (Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques)	Couverture départementale	Orientation par la CDAPH	Troubles du caractère et du comportement	Permettre de retrouver sa place en milieu ordinaire et/ou auprès de sa famille.	En ambulatoire, accueil de jour, ou internat Scolarisation en dispositif intégré, externalisé ou en milieu ordinaire
IEM (Institut d'Éducation Motrice)	Saint-Hostien	Orientation par la CDAPH	Déficience motrice importante.	Établissement médico-social qui propose des prises en charge pour les enfants et adolescents sujets à une déficience motrice importante afin de les accompagner dans leur intégration familiale, sociale et professionnelle.	En ambulatoire, accueil de jour, ou internat. Scolarisation en dispositif intégré, externalisé ou en milieu ordinaire
IME (Instituts Médico-Educatifs)	La Chaise-Dieu Le Chambon sur Lignon Vergongheon Le Puy-en-Velay	Orientation par la CDAPH	Déficience intellectuelle avec troubles associés.	Un accompagnement adapté favorisant la participation à la vie en société	En ambulatoire, accueil de jour, ou internat. Scolarisation en dispositif intégré, externalisé ou en milieu ordinaire
SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)	Service ambulatoire généralement adossé à un IME ou un DITEP.	Orientation par la CDAPH	Déficiences intellectuelles avec troubles associés ou Troubles du caractère et du comportement.	Apporter des soins au plus près de l'enfant et garantir la cohérence des parcours	Interventions dans le lieu de vie de l'élève (école/ maison)

SSESD (Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile)	Compétence départementale	Orientation par la CDAPH	Déficiences motrices avec troubles associés dont dyspraxie.	Apporter des soins au plus près de l'enfant et garantir la cohérence des parcours	Interventions dans le lieu de vie de l'élève (école/maison)
SSEFS (Services de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation)	Compétence départementale	Orientation par la CDAPH	Déficiences auditives Déficiency grave de la communication	Apporter des soins au plus près de l'enfant et garantir la cohérence des parcours	Interventions dans le lieu de vie de l'élève (école/maison)
UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme)	Vals près le Puy	Orientation par la CDAPH	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Un enseignement adapté dans un dispositif ouvert	Implantée dans un établissement scolaire
UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)	Espaly St Marcel Monistrol/Loire	Orientation par la CDAPH	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Un enseignement adapté dans un dispositif ouvert	Implantée dans un établissement scolaire

Autres accompagnements					
CMP (Centre Médico-Psychologique)	Brioude Monistrol Le Puy-en-Velay	Démarche de la famille	Élèves en difficulté psychique	Unités d'accueil et de coordination pour des soins psychiatriques en milieu ouvert, offrant prévention, diagnostic, soins ambulatoires et interventions à domicile.	Dans un centre de soin
CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)	Brioude Monistrol Le Puy-en-Velay	Démarche de la famille	Élèves avec difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du	Lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent	Dans un centre de soin

			langage ou des troubles du comportement	des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage, ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficulté.	
DEFI	Le Puy		Jeunes en rupture scolaire ou professionnelle	Remobilisation scolaire et professionnelle des jeunes pour leur permettre l'acquisition ou la pré-acquisition des savoir-être et des savoir-faire pour mener à bien un projet pédagogique et individuel au service de l'insertion et de la formation professionnelle.	Accueil de jour
CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce)	Bioude Vals-près-le-Puy	Démarche de la famille	jeunes enfants de moins de 6 ans avec difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement	Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire	Dans un centre de soin

Equipes mobiles					
EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation)	Compétence départementale	A la demande des enseignants sous couvert de l'IEN/du chef d'établissement.	Elèves en situation de handicap non accompagné par un ESMS avec risque de déscolarisation.	Proposer des actions de sensibilisation et fournir des ressources pour répondre aux besoins des EBEP	Intervention auprès des enseignants
EMA (Equipe Mobile Autisme)	Compétence départementale	A la demande des familles et/ou des enseignants	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	Faciliter l'intégration ou le maintien dans le milieu de vie des personnes avec autisme.	Interventions dans le lieu de vie de l'élève (école/ maison)
Equipe Mobile de Psychiatrie enfant et adolescent (EMPEA)	Compétence départementale	A la demande des familles et/ou de l'infirmière ou médecin scolaire	Elève en souffrance psychologique	Améliorer la prévention, le repérage et l'orientation des élèves en souffrance psychologique	Interventions sur RDV au Centre hospitalier Ste Marie sur le pôle enfant et adolescent